

AVIS DES SOCIÉTÉS
INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITÉ RELATIFS
AU 1 ER TRIMESTRE 2026

	Du 01/01/2026 Au 31/03/2026	Du 01/01/2025 Au 31/03/2025	Au 31/03/2026	Au 31/03/2025	Au 31/12/2025
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	222 471	224 531	222 471	224 531	921 403
- Intérêts	159 782	165 628	159 782	165 628	673 734
- Commissions en produits ⁽¹⁾	39 938	41 078	39 938	41 078	165 350
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	22 751	17 825	22 751	17 825	82 319
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	89 993	98 798	89 993	98 798	395 875
- Intérêts encourus	86 724	95 859	86 724	95 859	382 068
- Commissions encourues ⁽¹⁾	3 269	2 939	3 269	2 939	13 807
3 PRODUIT NET BANCAIRE	132 478	125 733	132 478	125 733	525 528
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	99	59	99	59	567
5 CHARGES OPERATOIRES	74 354	70 440	74 354	70 440	283 520
- Frais de personnel	55 332	51 238	55 332	51 238	206 554
- Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	15 252	15 913	15 252	15 913	63 056
- Dotations aux amortissements	3 770	3 289	3 770	3 289	13 910
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	810 849	535 696	754 280
- Portefeuille titres commercial	-	-	236 312	38 556	186 230
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	574 537	497 140	568 050
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	6 395 164	6 097 403	6 530 258
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	7 228 099	6 922 356	7 240 701
- Dépôts à vue	-	-	2 052 286	1 909 650	2 112 424
- Dépôts d'épargne	-	-	2 780 576	2 551 590	2 718 014
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	2 193 786	2 317 452	2 252 186
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	201 451	143 664	158 077
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	99 314	139 108	113 468
10 CAPITAUX PROPRES ⁽²⁾	-	-	1 078 391	1 006 579	977 490

(1) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

(2) Compte non tenu des résultats des périodes.

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2026

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 mars 2026, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 mars 2026, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31 mars 2026.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des Fonds Communs de Placement à Risque, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- FAITS MARQUANTS

Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 31 mars 2026, font ressortir notamment les tendances ci-après :

- L'encours des dépôts de la clientèle est de **7 228,1 MTND** à fin mars 2026 vs 6 922,4 MTND une année auparavant. La croissance des dépôts de **+4,4%** correspondant à **+305,7 MTND** résulte de la hausse (a) des dépôts d'épargne (+229 MTND), (b) des dépôts à vue (+142,6 MTND) et (c) des autres dépôts et avoirs de la clientèle (+57,8 MTND) contre une baisse (d) des dépôts à terme, certificats de dépôt et autres produits financiers (- 123,7 MTND).
- L'encours net des crédits à la clientèle est de **6 395,2 MTND** à fin mars 2026 vs 6 097,4 MTND une année auparavant, soit une hausse de **+4,9%** correspondant à **+297,8 MTND**.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales est de **99,3 MTND** à fin mars 2026 vs 139,1 MTND une année auparavant.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, s'élèvent à **222,5 MTND** à fin mars 2026 vs 224,5 MTND une année auparavant, soit une baisse de **-0,9%** correspondant à **-2,1 MTND**.
- La marge d'intérêt est de **73,1 MTND** à fin mars 2026 vs 69,8 MTND une année auparavant, soit une hausse de **4,7%**. Retraité de l'impact de la loi 2024-41 portant amendement au code de commerce de 7,8 MTND à fin mars 2026 vs 6,1 MTND à fin mars 2025, l'évolution serait de **+6,6%**.
- La marge sur les commissions est de **36,7 MTND** à fin mars 2026 vs 38,1 MTND une année auparavant, soit une baisse de **-3,9%**.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement sont en hausse de **+27,6%** et s'élèvent à **22,8 MTND** à fin mars 2026 vs 17,8 MTND une année auparavant.
- Le Produit Net Bancaire en hausse de **5,4%** s'élève à **132,5 MTND** à fin mars 2026 vs 125,7 MTND une année auparavant. Retraité de l'impact de la loi 2024-41 portant amendement au code de commerce de 7,8 MTND à fin mars 2026 vs 6,1 MTND à fin mars 2025, l'évolution serait de **+6,4%**.
- Les frais de personnel enregistrent une hausse de **+8%** et s'élèvent à **55,3 MTND** à fin mars 2026 vs 51,2 MTND une année auparavant. Retraité de l'impact de la loi 2025-09 portant réglementation des contrats de travail, l'évolution des frais de personnel serait quasiment en ligne avec l'inflation annuelle.
- Les charges opératoires - qui sont en hausse de **+5,6%** - s'élèvent à **74,4 MTND** à fin mars 2026 vs 70,4 MTND une année auparavant.

- Le Résultat Brut d'Exploitation en hausse de **+5,2%** s'élève à **58,2 MTND** à fin mars 2026 vs 55,4 MTND une année auparavant. Retraité de l'impact de la loi 2024-41 portant amendement au code de commerce de 7,8 MTND à fin mars 2026 vs 6,1 MTND à fin mars 2025, l'évolution serait de **+7,4%**.
- Le coefficient d'exploitation s'établit à **56,1%** à fin mars 2026 vs 56% une année auparavant. Retraité de l'impact de la loi 2024-41 portant amendement au code de commerce, le coefficient d'exploitation serait de **53%**.